



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET  
DES MOYENS**

SERVICE D'ASSISTANCE, DE GESTION DES  
APPLICATIONS ET DE MAITRISE D'OUVRAGE

Paris, le 07 Février 2024

**NOTE TECHNIQUE ORPS ANNUEL NATIONAL 2024 V.1.0**

Objet : Précisions sur les modalités de remise du reporting ORPS Annuel National

En application de la nouvelle instruction n° 2023-I-01, la présente note a pour objet de préciser les modalités déclaratives concernant l'ORPS national assurance (ORPS NAT) pour le reporting annuel des états nationaux comptables et prudentiels, remis par les Organismes de Retraites Professionnels Supplémentaire (ORPS).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Service d'Assistance de Gestion des applications et de Maitrise d'Ouvrage - SAGEMOA à l'adresse électronique suivante :  
[support-s2-assurances@acpr.banque-france.fr](mailto:support-s2-assurances@acpr.banque-france.fr)

## Table des matières

<b>1. Présentation générale .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Prérequis pour déposer dans OneGate.....</b>	<b>4</b>
2.1. Accréditation.....	4
2.2. Certificat .....	4
2.3. Droit à signer.....	5
<b>3. Modalités de la remise .....</b>	<b>5</b>
3.1. Format de fichier.....	5
3.2. Etats nationaux comptables ORPS (RC) .....	5
3.3. États nationaux prudentiels ORPS (RP).....	5
3.4. Dépôt des remises dans OneGate.....	6
<b>4. Nouveauté : validation obligatoire de la remise dans OneGate.....</b>	<b>6</b>
<b>5. Documentation complémentaire .....</b>	<b>8</b>

## Historique des versions

Suivi des MaJ	Date	Commentaire
Février 2024 V 1.0	07/02/2024	1 <sup>ère</sup> version de la note technique des ORPSNAT

## 1. Présentation générale

La publication de l’Instruction 2023-I-01 définit le reporting annuel des états nationaux comptables et prudentiels, à remettre par les Organismes de Retraite Professionnelle Supplémentaire (ORPS).

À compter de l’arrêté du 31 décembre 2023, les deux maquettes ont été mises à jour :

- États nationaux comptables ORPS (RC)
- États nationaux prudentiels ORPS (RP)

**Les organismes continuent de remettre les données au format Excel**, en utilisant les maquettes spécifiques publiées sur le site eSurfi Assurance [Reporting ORPS | eSurfi Assurance.banque-france.fr](https://www.esurfi-assurance.banque-france.fr).

Concernant les états RC : suite au dépôt de la maquette dans OneGate, **un Compte Rendu de Traitement (CRT)**, sera restitué au remettant recensant des contrôles de cohérence portant notamment sur le formalisme, l’unicité des données et la cohérence intra et inter-tableaux.

Les remises ORPS national des Reporting Comptables (RC) et des Reporting Prudentiels (RP) doivent être signées.

## 2. Prérequis pour déposer dans OneGate

### 2.1. Accréditation

Afin de procéder au dépôt des remises ORPS Annuel National, les remettants doivent être accrédités à la collecte SOLVA. Cette demande s’effectue sur le portail OneGate. La demande doit être effectuée sur chacun des portails (production et homologation).

Vous trouverez, ci-dessous, la procédure de demande d’extension de droits sur le LEI :

[https://esurfi-assurance.banque-france.fr/sites/default/files/media/2023/02/28/procedure\\_demande\\_extension\\_de\\_droits\\_lei\\_2023\\_0.docx](https://esurfi-assurance.banque-france.fr/sites/default/files/media/2023/02/28/procedure_demande_extension_de_droits_lei_2023_0.docx)

Pour une première connexion, vous pouvez vous référer au guide utilisateur OneGate :

[https://www.banque-france.fr/system/files/2023-08/banque\\_de\\_france\\_espace\\_declarants\\_onegate\\_guideutilisateur\\_remettant\\_v2.11.docx](https://www.banque-france.fr/system/files/2023-08/banque_de_france_espace_declarants_onegate_guideutilisateur_remettant_v2.11.docx)

### 2.2. Certificat

Nous vous rappelons que les remises doivent être signées par l’un des dirigeants effectifs d’un établissement, déclarés auprès de l’ACPR, et doté d’un certificat de signature forte ainsi que d’un logiciel de signature.

*De nombreux prestataires de certification, dont la Banque de France, sont habilités à délivrer des certificats de signature forte respectant les normes techniques et cryptographiques.*

*Si vous effectuez une demande de certificat auprès de la Banque de France, toutes les informations relatives aux offres proposées par l’institution sont disponibles ci-après [Certificats | Banque de France \(banque-france.fr\)](https://www.banque-france.fr).*

### 2.3. Droit à signer

Avant de procéder au dépôt de votre remise ORPS Annuel National, vous devez également renseigner, sur OneGate, votre déclaration des droits à signer.

Les droits à signer permettent à un établissement de déclarer les personnes habilitées à signer. Pour la collecte ORPS Annuel National, seul un dirigeant effectif déclaré à l'ACPR est autorisé à signer.

Vous trouverez ci-dessous le manuel utilisateur externe des droits à signer :

<https://esurfi-assurance.banque-france.fr/sites/default/files/media/2023/06/14/og-manuel-utilisateur-externe-dss-v1.5.docx>

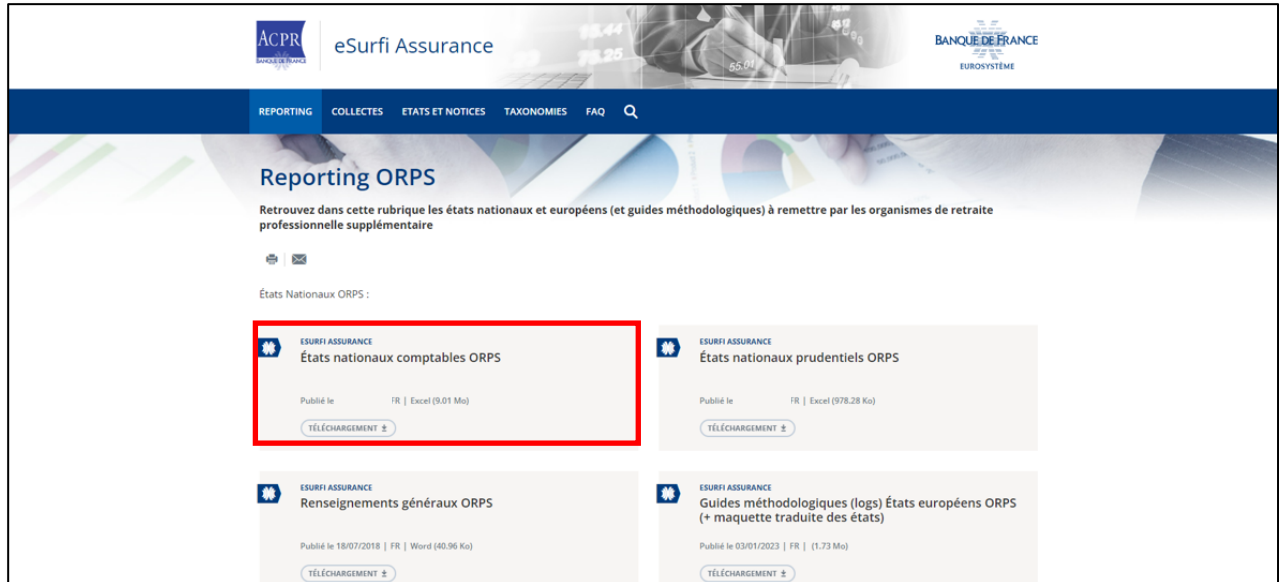
## 3. Modalités de la remise

### 3.1. Format de fichier

Les remises sont à déposer dans OneGate sous format Excel.

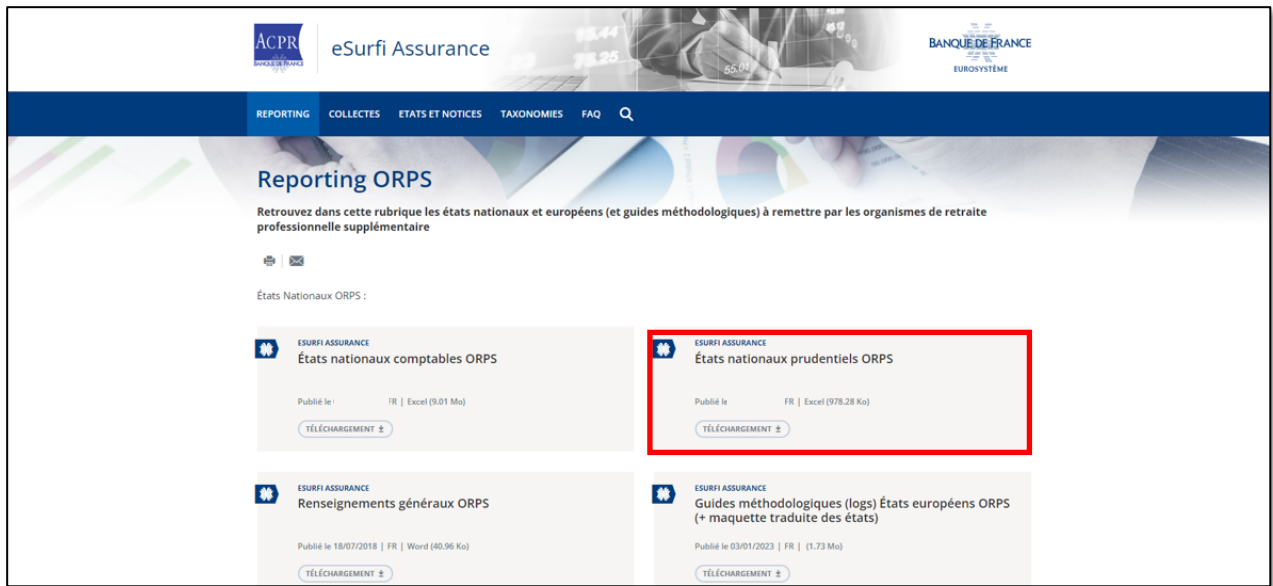
### 3.2. Etats nationaux comptables ORPS (RC)

Les ORPS devront déposer les états nationaux comptables (RC) pour l'exercice 12/2023, en téléchargeant la nouvelle maquette disponible dans le site eSurfi Assurance, dans la page Reporting => Reporting ORPS. Lien d'accès à cette page [Reporting ORPS | eSurfi Assurance \(banque-france.fr\)](#)



### 3.3. États nationaux prudeniels ORPS (RP)

Les ORPS devront déposer les états nationaux prudeniels (RP) pour l'exercice 12/2023, en téléchargeant la maquette disponible dans le site eSurfi Assurance, dans la page Reporting => Reporting ORPS. Lien d'accès à cette page [Reporting ORPS | eSurfi Assurance \(banque-france.fr\)](#)



### 3.4. Dépôt des remises dans OneGate

Le dépôt des ORPS Nationaux dans OneGate se fera via les rappports ci-dessous

Domaine Onegate	Libellé du rapport	Code rapport dans Onegate
RPS	ORPS Reporting National Comptable	ORPS_NATIONAL_RC
RPS	ORPS Annuel National Solo (Prudentiel à partir de 12/2023)	ORPS_ANN_NAT

Dans OneGate les rappports sont à déposer via le menu « Rapport »

Accueil > **Rapports**

Choix du rapport

Recherche par domaine     Recherche par déclarant

1 Code du domaine    Code du rapport    Libellé du rapport

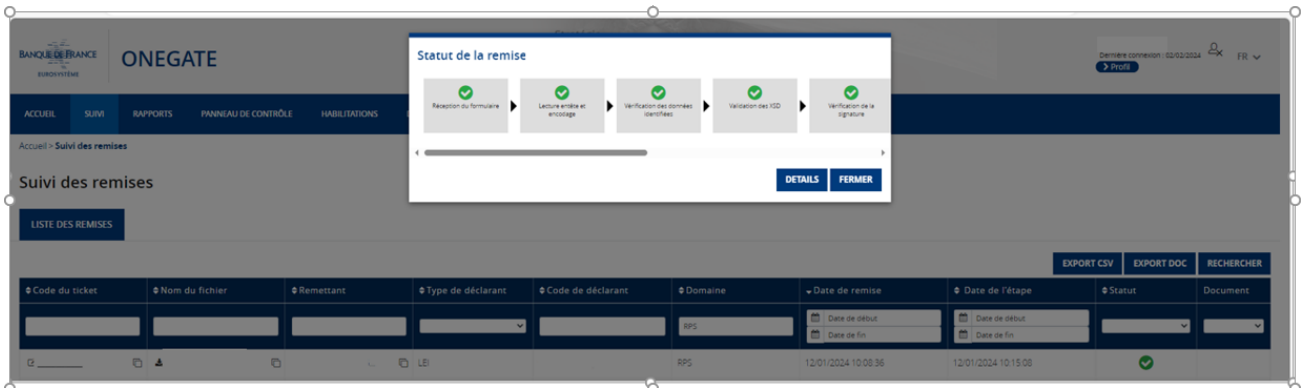
      

RPS ORPS_ANN_NAT	ORPS Annuel National SOLO (Prudentiel à partir de 12/2023)	>
RPS ORPS_NATIONAL_RC	ORPS Reporting National Comptable	>

### 4. Nouveauté : validation obligatoire de la remise dans OneGate

Suite au dépôt des remises dans OneGate, un **CRT (Compte Rendu de Traitement)**, sera restitué au remettant ; recensant des **contrôles de cohérence** portant notamment sur le formalisme, l'unicité des données et la cohérence intra et inter-tableaux.

Le CRT est accessible dans le menu Suivi->Remises->Détail, à l'étape des « Document(s) annexe(s) ».



### Détail de la remise

[RAFRACHIR](#)

[LISTE DES ÉTAPES](#)

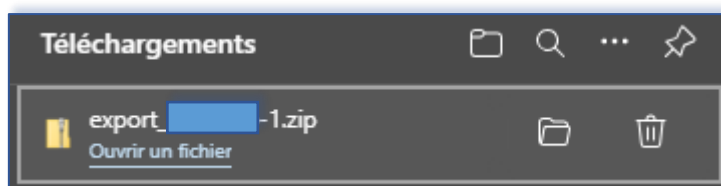
[EXPORT CSV](#)

Nom de l'étape	Statut	Date de début	Date de fin	Résultat	Messages
Réception de la remise	✓	14/12/2023 11:34:55	14/12/2023 11:34:55		0
Lecture entrée et encodage	✓	14/12/2023 11:34:56	14/12/2023 11:34:56		0
Vérification des données identifiées	✓	14/12/2023 11:34:58	14/12/2023 11:34:58		0
Validation des XSD	✓	14/12/2023 11:34:59	14/12/2023 11:34:59		0
Vérification des droits	✓	14/12/2023 11:35:13	14/12/2023 11:35:13		0
Écriture des notes pour l'application cliente	✓	14/12/2023 11:35:17	14/12/2023 11:35:18	■ fichier(s) disponible(s)	0
Envoi de l'instance XBRL pour contrôle	✓	14/12/2023 11:35:37	14/12/2023 11:35:39	■ fichier(s) disponible(s)	0
Vérification de l'instance XBRL	✗	14/12/2023 11:40:06	14/12/2023 11:40:06	■ fichier(s) disponible(s)	● 1 message disponible
Traitement terminé	✗	14/12/2023 11:40:07	14/12/2023 11:40:08		● 1 message disponible
Document(s) annexé(s)	✓	14/12/2023 11:40:06	14/12/2023 11:40:07	■ fichier(s) disponible(s)	● 1 message disponible

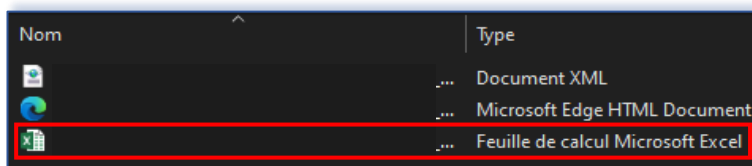
[EXPORT CSV](#)

Dans les documents annexes, le CRT doit être téléchargé. Le dossier .zip est composé de trois documents dont un fichier Excel recensant les différentes anomalies de votre remise.

Cliquer sur  « fichier(s) disponible(s) »



Un téléchargement s'effectue, le Compte-Rendu de Traitement Excel est disponible dans le dossier « Export.zip » téléchargé :



Dès l'ouverture de ce fichier Excel, le premier feuillet « Résumé » indique la nature de l'anomalie pour chaque tableau, identifiable dans la colonne « Validé ».

## 5. Documentation complémentaire

- Pour rappel, la nouvelle maquette Excel à utiliser par les remettants s'appuie sur la taxonomie ORPS NAT RC qui a été développée à usage interne ACPR et permet notamment de valider la remise bureaucratique des assujettis via les contrôles embarqués dans la taxonomie.
- Vous devrez donc suivre les préconisations de remplissage de cette collecte bureaucratique et respecter les contrôles intra et inter-tableaux.
- Vous trouverez ci-dessous les liens vers la Note de livraison de la taxonomie ORPS NAT ainsi que la liste des contrôles intra et inter-tableaux :
  - o [https://esurfi-assurance.banque-france.fr/sites/default/files/media/2023/10/26/bdf\\_orpsnat\\_note\\_de\\_livraison\\_1.0.0.1.pdf](https://esurfi-assurance.banque-france.fr/sites/default/files/media/2023/10/26/bdf_orpsnat_note_de_livraison_1.0.0.1.pdf)
  - o [https://esurfi-assurance.banque-france.fr/sites/default/files/media/2023/09/29/bdf\\_orpsnat\\_1.0.0\\_validations.xlsx](https://esurfi-assurance.banque-france.fr/sites/default/files/media/2023/09/29/bdf_orpsnat_1.0.0_validations.xlsx)
- **La documentation relative à l'utilisation du portail OneGate** est disponible sur le site de la Banque de France. Vous trouverez sur ce portail les différentes documentations nécessaires pour effectuer vos remises. Nous vous recommandons vivement de les consulter.  
<https://www.banque-france.fr/fr/statistiques/outils-statistiques/espace-declarants/portail-OneGate>